



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 14 juillet 2018

Discours de M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre
Cérémonie d'hommage aux victimes de l'attentat du 14 juillet 2016

Nice
Samedi 14 juillet 2018

Seul le prononcé fait foi

Madame la Garde des sceaux, ministre de la justice,
Monsieur le ministre d'Etat de Monaco,
Monsieur le Maire,
Madame la déléguée interministérielle,
Monsieur le président du Conseil départemental,
Madame et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le procureur de la république de Paris,
Mesdames et messieurs les représentants d'associations,
Mesdames et messieurs,

« *Tout près, une mer invisible gronde comme une divinité noire. Un chagrin sans fin tombe sur la nuit transfigurée* ». Ces mots, je les emprunte aux premières pages du livre « La foule innocente » du magistrat Denis Salas, qui se trouvait tout près, puis sur la promenade des Anglais ce soir de 14 juillet 2016. Et qui se trouve je crois, parmi nous aujourd'hui.

Des pages sèches, tendues, où, dans les yeux de l'auteur, semblent se mêler plusieurs regards. Celui du témoin oculaire. Un témoin sonné, hagard, frappé de stupeur par ce qu'il voit et qu'il ne veut ou ne peut pas croire.

Le regard du professionnel ensuite, du magistrat, qui analyse très vite la situation. Qui aperçoit les secours et les passants prodiguer les premiers soins. Qui aperçoit les forces de sécurité qui entourent le camion blanc, celui du carnage, enfin immobilisé, criblé de balles. Qui aperçoit des hommes, des femmes, des enfants qui courent, qui pleurent et qui appellent. Et surtout, des silhouettes immobiles sur le sol, des poussettes renversées, des objets abandonnés.

Et puis, il y a un dernier regard. Ce regard est un peu le miens. Celui des millions de Français qui ne se trouvaient pas à Nice ce soir-là. Dont Nice n'est pas la ville natale ou de résidence. Des Français qui, en Normandie, dans le Nord, à Paris ou ailleurs, en pleine célébration de la

fête nationale, apprennent la nouvelle. Souvent par bribes au gré des messages, des alertes qu'ils reçoivent sur leur téléphone. Des Français qui découvrent au fil de la soirée, l'ampleur inimaginable et pourtant réelle, de l'horreur. Des Français qui se sont soudain sentis très loin et en même temps très proches.

Très proches, parce qu'au mois de novembre 2015, la mort avait frappé. Dans une salle de spectacle. Sur des terrasses de café. Près d'un stade de football. Des lieux de vie. Des lieux de fête. Des lieux de bonheur et d'amitié. Un samedi soir.

Très proches parce que cette « foule innocente », c'est celle dans laquelle chacun de nous aurait pu se trouver. Avec ses parents, ses enfants, ses proches. Ce soir-là, cette foule était niçoise. Ce soir de 14 juillet, sur la « Prom. » comme on la surnomme ici, Nice était frappée dans sa joie. Dans sa convivialité et dans sa diversité.

4 minutes et 17 secondes de drame qui ont désormais l'éternité d'un cauchemar. Qui ont des noms, nous venons de les entendre, ceux des 86 personnes disparues. Qui ont des visages, ceux des centaines de blessés, dans leur chair comme dans leur âme. Qui ont des histoires. Des histoires de deuil souvent impossible, de rééducation, de reconstruction.

Des histoires qui parfois ne font que commencer : de nombreuses victimes continuent en effet de se déclarer. Parce qu'elles sortent tout juste d'un état de sidération. Et que soudain, des images, des détails, des sons, les silences ressurgissent. Parce que sur le moment, ces victimes ne se sont pas senties légitimes à appeler à l'aide : d'autres leur semblaient tellement plus cruellement blessés.

Des hommes, des femmes qui n'ont pas reçu de blessures physiques, mais dont l'existence a basculé ce soir-là, en raison de ce qu'ils ont vu ou tout simplement parce qu'ils sont en vie là où d'autres ne le sont plus.

« Je ne veux pas oublier non plus combien la solidarité a illuminé cette nuit maudite » note Denis Salas. Une solidarité niçoise. Cette solidarité, ce sont des paroles qui réconfortent. Des gestes qui rassurent, qui relient un souffle à la vie. Des bras pour transporter des blessés. Des solidarités dont la générosité s'est hissée à la hauteur du drame.

Je crois l'avoir dit en septembre dernier lors de l'hommage national aux victimes du terrorisme, je viens ici avec beaucoup d'humilité, sans aucune forme de prétention. Surtout pas celle de consoler, de soulager, ou encore moins de comprendre totalement ce que beaucoup ici ont vécu. Je ne me trouvais pas là le jour du drame. Je faisais partie de ces millions de Français qui ont appris la nouvelle chez eux, c'est-à-dire loin, très loin d'ici. Cette vérité suffit hélas à nous éloigner. Les hommages, les célébrations se succèdent. Les responsables publics s'expriment. C'est bien, il le faut. Mais le chagrin, les blessures physiques, les blessures invisibles, les cauchemars, eux, restent.

Ce réconfort, cette aide, cette compréhension, seuls quelques-uns –heureusement nombreux – peuvent vous l'apporter. Je veux évidemment parler :

Des associations. Des associations d'aide aux victimes, extrêmement professionnelles comme la Fédération nationale des victimes d'attentats (FENVAC), l'association Montjoye, ou encore l'Association française des victimes de terrorisme. Des associations de victimes du

drame aussi, de ces deux piliers que sont les associations « Promenade des Anges » et « Mémorial des Anges ».

Cette aide, ce sont les structures hospitalières, les cliniques qui peuvent vous l'apporter. Je veux saluer ici en particulier le service psychiatrique et pédopsychiatrique de l'hôpital de LENVAL qui a eu la délicate tâche de recevoir, d'écouter, de soigner plus de 3 000 personnes, dont de nombreux enfants témoins ou victimes directes du drame. Un drame qui, rappelons-le, est celui qui a impliqué le plus d'enfants et de jeunes depuis la Seconde guerre mondiale.

Cette aide quotidienne, c'est enfin celle qu'apportent les pouvoirs publics, l'Etat, la municipalité de Nice, l'ensemble des partenaires, grâce à une coordination locale extrêmement étroite dans le cadre du comité local d'aide aux victimes. Une coordination remarquable qui a pour objectif de traiter chaque situation, chaque victime, de la manière la plus individualisée possible.

Malgré toutes ces aides, malgré tout, une forme d'incompréhension demeure chez de nombreuses victimes. On sait que l'on va mal, mais on a parfois du mal à trouver les mots pour le dire et encore plus de mal à en « apporter la preuve ». Parce que l'accès aux droits ressemble parfois à un véritable parcours du combattant. Un parcours que la nature même de l'attentat de Nice, le premier à survenir dans un espace aussi ouvert, rend encore plus complexe. Incompréhension parce que malgré le dévouement exceptionnel des personnels soignants, parfois les moyens humains manquent. Et qu'on ne peut pas demander plus à des hommes et femmes qui font déjà l'impossible.

D'où la nécessité pour nous tous – pour l'ensemble des acteurs que je viens de citer – de renforcer notre capacité collective à vous accompagner chaque jour, dans votre quotidien. Le plus longtemps, le plus simplement et surtout le plus loin possible. La renforcer, en l'adaptant à la nature si tragiquement particulière des drames auxquels nous sommes désormais confrontés.

C'est l'objectif du dispositif que les acteurs niçois ont mis en place pour aider le retour à l'emploi des victimes. Un dispositif que nous avons étendu à toutes les victimes le 1^{er} décembre 2017 par l'intermédiaire d'un accord-cadre entre la déléguée interministérielle à l'aide aux victimes et Pôle emploi. Parce qu'on le sait : bien souvent, après un tel choc, un tel drame, on perd l'envie et la force de tout, en particulier celles de travailler. Cependant, on le sait aussi : le travail est une étape décisive pour renouer avec la vie. Pour la réinvestir. Pour la remplir avec autre chose que des ombres ;

Autre initiative fondamentale : la création, le 1er janvier 2017, grâce au soutien de l'Agence régionale de Santé, à l'hôpital LENVAL de Nice d'une équipe pluridisciplinaire de psychiatrie dont je souhaite saluer à nouveau le remarquable travail ;

C'est l'objectif aussi du centre national de ressources et de résilience que nous avons décidé de créer et pour lequel nous lancerons un appel à projet d'ici quelques jours. Un centre que nous devons à l'énergie de Mme Rudetzky, et qui développe une approche totalement pluridisciplinaire, totalement transversale, du psycho-traumatisme.

Enfin, vous le savez : nous allons créer un juge de l'indemnisation des victimes d'actes terroristes qui aura une compétence nationale. Son rôle : établir la qualité « juridique » de

victime, simplifier, accélérer les démarches de nature indemnitaire qui là encore, sont trop lourdes et trop complexes ;

D'une manière générale, nous travaillons, avec vous, avec vos associations, avec la déléguée interministérielle, ses équipes à lever les uns après les autres, tous ces obstacles, tous ces irritants qui jalonnent le long, le si difficile parcours de reconstruction.

Le drame que beaucoup ont vécu ici et que certains vivent encore est un drame éminemment intime. Ce drame a aussi été un drame national. Un drame humain, terriblement universel, qui a tué ou blessé des victimes de 52 nationalités différentes. Des victimes qui font aujourd'hui partie de notre histoire nationale.

Ce drame, vous devez vivre avec. Et vivre avec ça veut dire ne pas le « laisser s'éloigner », ne pas permettre à l'écume des jours, celle de l'actualité, celle des mois qui passent, de l'éroder, de le recouvrir.

Nous devons donc le graver dans la mémoire collective. Celle de la Nation toute entière. C'est l'objet du comité mémoriel que le président de la République a créé et qui remettra bientôt ses propositions. Ne pas oublier la « foule des innocents » que la barbarie a emportée. Vous me permettrez, à cet égard, d'avoir une pensée particulière pour les victimes de la gare Saint-Charles à Marseille, de Carcassonne et de Trèbes et de la rue Monsigny à Paris.

Le président de la République le rappelait ici-même l'année dernière : la liberté a un prix. Elle n'est pas une évidence. Elle reste une lutte. Une lutte de tous les instants.

Le président de la République l'a redit lundi dernier devant le Parlement réuni en Congrès : cette lutte c'est le combat d'une génération. De notre génération. Alors, nous combattons les idéologies mortifères. Sans répit. Sans concession. Sans haine mais sans naïveté. Dans le respect de nos valeurs, mais sans faiblesses. Nous la combattons au Sahel, au Levant, où de jeunes hommes et de jeunes femmes risquent leur vie pour protéger la nôtre. Nous la combattons dans nos rues, devant nos lieux publics, à l'occasion de chacun de nos rassemblements. Nous la combattons à chaque instant dans l'ombre. Une action souterraine qui a permis de déjouer 25 projets d'attentats depuis le mois de janvier 2017. Ces victoires dont on doit parler parce qu'elles honorent ceux qui les remportent, elles sont gagnées dans un anonymat, une discrétion et un dévouement absolus grâce à nos services de renseignement, d'enquête, ainsi que nos magistrats spécialisés.

Nous la combattons, comme je l'ai dit hier lors de la présentation au siège de la DGSI, du plan d'action contre le terrorisme, en nous astreignant à une puissante obligation d'adaptation et d'amélioration continues de nos méthodes, de nos moyens de surveillance, de notre arsenal juridique.

Nous la combattons enfin en lui opposant des héros, au premier rang desquels figure le colonel Arnaud Beltrame. En lui opposant aussi la solidarité, la générosité et la fraternité dont les Niçois ont fait preuve et font preuve encore aujourd'hui. En lui opposant cette liberté que d'autres avant nous ont défendue au péril et souvent au prix de leur vie.

Une liberté que nous célébrons tous ensemble ce 14 juillet. Que nous célébrerons toujours. Avec force. Avec courage. Avec une puissante conviction. Dussions-nous le faire comme aujourd'hui, avec la rage au ventre, la force dans le cœur, et les larmes aux yeux.